

*

BOURSES DE RECHERCHE DOCTORALE ET POSTDOCTORALE « EUGEN IONESCU » 2017-2018

Document de présentation

Ce document présente des informations sur le programme de bourses « Eugen Ionescu », mis en place par le Gouvernement de la Roumanie suite au XI^{ème} Sommet de la Francophonie.

Il contient également les informations nécessaires pour le dépôt d'une demande de bourse de doctorat ou de postdoctorat dans le cadre de ce programme.

L'appel à candidatures pour les bourses « Eugen Ionescu » est composé des documents suivants :

- le règlement pour chaque type de bourse ;
- le formulaire de demande de bourse à remplir en ligne ;
- modèle de projet de recherche (pour le doctorat) ;
- modèles d'attestation d'accord des établissements d'origine et d'accueil ;
- la liste des établissements d'accueil roumains qui participent au programme (document commun pour les deux types des bourses).

Ces documents sont téléchargeables à partir du site internet de la Direction Europe centrale et orientale de l'Agence universitaire de la Francophonie : www.auf.org/europe-centrale-orientale/

Cadre général – XIe Sommet de la Francophonie – Déclaration de Bucarest

En septembre 2006, la Roumanie a été le pays hôte du XIe Sommet de la Francophonie. Le thème du Sommet, « Technologies de l'information dans l'éducation », a suscité un vif intérêt de la part de tous les pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.

La Roumanie s'est proposé de marquer de manière durable la première Réunion des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, organisée en Europe centrale et orientale. L'article 35 de la Déclaration adoptée à Bucarest marque précisément l'adhésion des pays membres à l'initiative roumaine. La Roumanie soutient une utilisation centralisée et pragmatique des ressources universitaires de l'Europe centrale et orientale, tout en se fondant sur l'expertise de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Programme de bourses doctorales et postdoctorales « Eugen Ionescu »

Le 23 mai 2007, le Gouvernement de la Roumanie a adopté l'arrêté concernant la création du système de bourses d'études doctorales et de postdoctorat « Eugen Ionescu » pour les ressortissants étrangers accueillis au sein des institutions d'enseignement supérieur de Roumanie, membres de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Le but de ce programme est de permettre aux chercheurs et aux doctorants des pays membres et observateurs de l'OIF, et de l'Algérie, issus des établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF, de bénéficier d'une formation de minimum 3 mois dans les institutions d'enseignement supérieur roumaines, reconnues pour leur excellence dans des domaines d'enseignement et de recherche les plus divers.

La gestion effective de ces bourses est coordonnée par l'Agence universitaire de la Francophonie, dont l'expérience dans ce genre de programmes est internationalement reconnue.

Les dix promotions de boursiers « Eugen Ionescu » déjà sélectionnés comptent 687 doctorants et chercheurs issus des 38 pays suivants : Albanie, Algérie, Arménie, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Égypte, France, Gabon, Géorgie, Grèce, Guinée, Hongrie, Lettonie, Liban, Macédoine, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Moldova, Pologne, Rwanda, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Ukraine, Viêt-Nam.

Depuis 2007, 424 doctorants et 263 postdoctorants se sont vu attribuer une mobilité pour effectuer un séjour scientifique dans les universités roumaines qui participent au programme « Eugen Ionescu ». Ces mobilités leur ont permis d'effectuer des recherches en langues et humanités, sciences de la vie, sciences de la matière et sciences pour l'ingénieur. Les plateformes de travail et l'encadrement de haute qualité fournis par les universités roumaines ont donné lieu à des avancées importantes dans leurs travaux de recherche.

La Roumanie souhaite que ce programme puisse démontrer l'ampleur de son engagement en faveur de la Francophonie. Contribuer à la formation des formateurs, acteurs principaux du développement durable de tout pays, constitue la meilleure manière de mettre en pratique les valeurs communes de solidarité qui se trouvent au cœur de la Francophonie.